

P A D D

Notre territoire demain.

Mieux organiser le développement : un territoire économe

Chaque logement réalisé en dehors des zones urbaines existantes, chaque entreprise nouvelle, chaque voirie ou équipement créé est aménagé sur des espaces auparavant naturels, agricoles ou de détente. Il convient de maîtriser la consommation d'espace.

Mieux utiliser les espaces

urbanisés existants

- Favoriser la reconquête des friches et des espaces dont l'usage change.
- Améliorer la qualité des espaces urbanisés (renouvellement urbain).

Maîtriser les extensions urbaines

- Proposer un habitat confortable et de qualité
- Concevoir et proposer de nouvelles formes urbaines, protégeant l'intimité des habitants, mais qui consomme moins de foncier.

Soigner la qualité des espaces publics

Maîtriser les opérations d'aménagements

*Plan
d'aménagement
du quartier
des Hauts de
Saint-Aubin*

